

## AIX, AUX RACINES DE ZOLA

## "Ses immondes écrits ont corrompu la foule"



La "une" du 27 février 1898 de *La Provence Nouvelle*, journal politique et catholique dans laquelle le rédacteur relate le procès en diffamation intenté à Émile Zola après la publication de sa célèbre tribune "J'accuse" dans *L'Aurore*, en soutien à Alfred Dreyfus, quelques semaines auparavant. /CITÉ DU LIVRE

Son enfance passée à Aix a profondément marqué Émile Zola. De cette ville, dont il aimait la nature mais méprisait les habitants, il s'est inspiré pour dessiner Plassans, le berceau de la famille des Rougon-Macquart, dont il tira l'une des plus grande fresques de la littérature française.

En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, Aix a viré républicaine. Le courant radical domine sous l'influence de Victor Leydet, député et figure de la politique locale, et le maire, Benjamin Abram. Ce dernier est juif, tout comme le procureur général et un bâtonnier ainsi que d'autres notables, témoignant de la représentation grandissante des israélites dans les cercles du pouvoir. Ce qui irrite les conservateurs qui l'ont longtemps détenu et sont pris, comme ailleurs en France, d'un antisémitisme virulent. C'est dans ce contexte hostile qu'éclate l'affaire Dreyfus au milieu des années 1890. Avant même que Émile Zola n'engage sa plume dans le combat pour la réhabilitation de l'ancien officier injustement condamné, les différentes feuilles locales se livraient déjà à d'âpres passes d'armes sur le sujet. *Le Mémorial*, d'abord timide, se rangera du côté des dreyfusards avec *Le National*, journal radical, tandis que *Le Franc-parleur*, républicain conservateur, *La Provence Nouvelle* et *La Croix de Provence*, journal catholique, condamnent le "traître".

En janvier 1898, lorsqu'Émile Zola, l'enfant du pays, devenu le grand écrivain naturaliste que l'on sait et une conscience sociale de son temps, publie son "J'accuse" dans *L'Aurore* de Clémenceau, *Le Franc-Parleur* tire la première salve dans son édition du 23 janvier en mettant en lumière des étudiants engagés dans "la lutte contre la juiverie internationale" et qui s'associent au combat contre "les agissements antipatriotiques du syndicat cosmopolite en général, de l'immonde Zola en particulier."

### "Cette ville vous renie"

L'opinion publique est chauffée à blanc par l'affaire. Au collège Bourbon (actuel Mignet) où Zola avait fait ses études, on fait désormais sortir les partisans de Dreyfus d'un côté et les "antidreyfusards" de l'autre. Le même *Franc-Parleur* publie, quelques jours plus tard, une lettre publique du premier adjoint au maire, Anatole Daigre, un capitaine en retraite, qui écrible à nouveau Émile Zola,

"l'insulteur des chefs respectés et aimés de notre vaillante armée".

Il conclut ainsi: "Cette belle ville qui place son orgueil à aimer profondément la Patrie vous renie comme citoyen d'adoption et vous envoie l'expression de tout son mépris et de son profond dégoût."

### Accusé de désertion

Alors que *Le National* prend la défense de l'écrivain à travers un texte lyrique, *La Provence Nouvelle*, catholique, prolonge la cabale avec un article simplement intitulé "Cochon". On moque le défaut de prononciation qu'il avait lorsqu'il était enfant, puis "Zola le Vénitien", un traître à la patrie accusé d'aggraver les "sympathies antifrancaises". "Zola, franc-fleur" titre encore *La Provence Nouvelle* le 13 février 1898, édition dans laquelle l'écrivain est accusé de désertion lors de la guerre de 1870 qui aboutit à la chute du Second Empire (il aurait en réalité été réformé). On y lit également cette phrase, relatant les heurts à Paris, lors du procès en diffamation de Zola: "Le préfet de police a déclaré que si le syndicat continue ses provocations, il ne répond pas de réussir à arracher Zola aux fureurs de la foule qu'il a corrompue par ses écrits."

*Le Mémorial d'Aix*, modéré, s'interpose régulièrement. La feuille publie notamment un article intitulé "Soyons dignes" qui rappelle les brillantes études de Zola au collège Bourbon et invite chacun à la retenue et au bon sens. Plus tard, en juin 1899, quand la demande de révision du procès d'Alfred Dreyfus est accordée, *Le National* et *Le Mémorial* applaudissent et rendent de respectueux hommages aux Zola, père et fils.

Pendant ce temps, *La Provence nouvelle* s'enfoncé de quelques degrés supplémentaires dans l'indignité en appelant à sonner le glas de la République, "émanation de la maçonnerie juive" et en lançant cet appel au peuple de France: "Le roi vous attend, impatient." On connaît la suite.

Romain CANTENOT

# Dans les coulisses du palais de justice d'Aix

En bois, en verre puis en métal, les portes d'entrée du bâtiment historique ont évolué en fonction d'événements qui ont mis en lumière un déficit de sécurité

De la cour d'appel d'Aix, on connaît surtout les salles réservées aux procès criminels, les assises; une au palais Verdun, l'autre au palais Monclar bien plus récent.

Mais la deuxième cour d'appel de France en termes de volume d'affaires, qui domine le quartier des Prêcheurs, est surtout le résultat de l'histoire aixoise et provençale et le fruit de prouesses architecturales qui se sont succédé au fil des siècles.

Du palais comtal au palais de justice, nous vous emmenons tous les vendredis, grâce à Bernard Thireau, ingénieur divisionnaire des travaux publics d'Etat, dans les coulisses de cette cour d'appel restée attachée au territoire aixois malgré les assauts de Nice et de Marseille.

Le souffle de la déflagration avait brisé quelques vitres quartier des Prêcheurs et défiguré l'entrée du palais Verdun. À 1h57, cette nuit bleue du 23 au 24 novembre 1992, l'attentat revendiqué par l'ex-FLNC "canal historique" pour honorer la mémoire d'un membre décédé "au front" allait imposer quelques changements au sein du bâtiment historique.

Les quinze kilos de dynamite, répartis de part et d'autre de l'édifice en haut du grand escalier extérieur, ont fait voler en éclats la porte d'entrée monumentale en bois, endommagé les premières colonnes de la salle des pas perdus, grêlé un peu plus le visage de Mirabeau et dévasté des salles d'audience. Le troisième attentat de l'histoire de la deuxième cour d'appel de France, après ceux de 1976 et 1990, n'a pas raté sa cible. Le bâtiment public, éventré, est hors d'usage et le garde des Sceaux de l'époque, Michel Vauzelle, venu constater sur place l'ampleur des dégâts, promet au maire d'alors, Jean-François Picheral, une action rapide de la Chancellerie.

Les travaux, confiés à l'architecte du patrimoine Pascal Duverger, vont durer plus d'une année. La monumentale porte en bois, irrécupérable, est remplacée par une porte et des parois vitrées insérées entre les colonnes de l'entrée principale du bâtiment pour conserver la transparence... Si le verre permet de voir l'intérieur du palais de nuit, la fermeture reste fragile. Et elle restera plus de vingt-cinq ans jusqu'à ce qu'une intrusion nocturne vienne encore suggérer un changement de portes. Une petite fête d'étudiants, venus "pique-niquer" aux pieds de Mirabeau après avoir brisé une des vitres, a poussé les chefs de cour



Les portes contemporaines ont remplacé les parois vitrées de l'entrée du palais. Fermées, elles forment une mosaïque symbolisant, dans chaque entrecolonnement, l'arbre de Justice. /MINISTÈRE DE LA JUSTICE

à exiger de véritables mesures de sécurité, dans un contexte où le plan Vigipirate était activé à son niveau le plus élevé. Le ministère de la Justice, représenté par Bernard Thireau, engageait donc cette mise en sécurité sous le contrôle de la Drac et avec le concours de l'agence Architecte-On.

La réalisation de trois ensembles de portes pleines monumentales métalliques toute hauteur à deux vantaux, placées derrière la base des colonnes, était décidée. Installées à la fin de l'année 2019, elles assurent à la fois l'impératif de sécurité et marquent, de façon magistrale, l'entrée du palais Verdun. Ces portes sont maintenues ouvertes durant l'activité afin d'assurer une vraie transparence diurne à travers le péristyle et le vestibule d'entrée, sans reflets contrairement aux vitres précédentes. En dehors de l'accueil du public, elles sont fermées, manuellement, et offrent à l'arrière de la colonnade une paroi continue présentant une mosaïque constituée de tesselles de pâte de verre brillantes et mates, sombres et dorées, réalisée par Delphine Messmer sur les structures construites par La Serrurerie de la Parette. Une des sources d'inspiration de la composition, qui varie en fonction de la lumière, se trouve dans l'œuvre de Pierre Soulages, et les tesselles dorées mettent en évidence la silhouette stylisée de l'arbre de la Justice dans chaque entrecolonnement.

Laetitia SARIROGLOU



Les portes en bois ont volé en éclats lors de l'attentat de 1992. /M.J.



Le bois a été remplacé par des vitres jusqu'en 2019. /PHOTO S.S.I.

## Aix, sous-préfecture, n'a pas eu droit à un fronton



Le palais de justice historique, Verdun, n'a pas eu droit à un fronton pour des raisons d'économies.

À la différence de Marseille, le palais de justice d'Aix n'a pas eu droit à un fronton. Généralement utilisé pour décorer la façade principale d'un grand édifice, très prisé par les Grecs et les Romains, il est positionné à l'entrée, en hauteur. Au palais Monthyon, construit par Auguste Martin, l'architecte qui a recouvert la salle des pas perdus du palais d'Aix, le fronton triangulaire surplombe le péristyle de six colonnes, lui-même installé sur un perron de vingt-cinq marches. Il représente la Justice avec à sa droite la Force et dans les angles, le Crime, la Prudence et l'Innocence. Pour des raisons d'économies, le palais d'Aix, situé dans une "simple" sous-préfecture, n'a pas eu son fronton ni des colonnes bien imposantes. En revanche, son péristyle est plus long...



Celui de Marseille a en revanche été orné de cette décoration utilisée pour les grands édifices. /PHOTO F.S.